

**Bulletin d'inscription  
2017-2018  
(PAS d'inscription  
par courrier<sup>1</sup>, mail  
ou fax)**

- Certificat de qualification éducateur  
 Bachelier en éducation spécialisée en accomp psycho-éducatif  
Roux : A – B                          Bruxelles : C  
 Bachelier en psychomotricité  
 Bachelier de spécialisation de cadre du secteur non marchand  
 Bachelier de spécialisation en psychopathologie

Dates début inscription à partir de 9 h  
jusque 16 h  
CQ EDUC : 08/06/2017  
BAC EDUC ROUX : 01/06/2017  
BAC EDUC BXL : 02/06/2017  
BAC PSYCHOMOT : 06/06/2017 à 14 h  
SPECIALISATION : 09/06/2017  
Vérifiez les heures d'ouverture du  
secrétariat sur le site internet

Merci d'écrire lisiblement et en majuscules, vérifiez que vous avez complété entièrement le bulletin d'inscription. (dossier incomplet ≠ inscription)

**NOM :** ..... **Prénom:** .....

Lieu de naissance : ..... Pays de naissance : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : ..... Sexe : M - F

Adresse (Rue): ..... N° : .....

Code postal ..... Localité : .....

Tél. : ...../..... GSM : ...../.....

Plaque de voiture : ..... E. mail : .....

Numéro registre national : ..... Numéro de compte bancaire: .....

N° de téléphone d'une personne à appeler en cas d'urgence : ...../.....

Études réussies :  CEB           CESI/CE2D     CESS           GRDUAT/ BACHELIER           MASTER

Examen d'entrée : oui – non          copie du diplôme à rendre pour le : ..... au plus tard, si non remis au secrétariat du  
CESA, **présenter l'examen d'admission.**

**SI VOUS ETES TRAVAILLEUR(EUSE) : OCCUPATION ACTUELLE:**

Institut : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Fonction exercée .....depuis : .....

Emploi à temps  plein           partiel,          précisez le nombre d'heures de travail : .....

**SI VOUS N'ETES PAS TRAVAILLEUR(EUSE)**

Êtes-vous inscrit(e) comme demandeur(euse) d'emploi ?                                  OUI – NON, Si oui, depuis quand ? .....

Êtes-vous à ce jour, chômeur(euse) complet(ète) indemnisé(e) ?                                  OUI – NON, Si oui depuis quand ? .....

Êtes-vous à ce jour bénéficiaire d'allocations du C.P.A.S ?                                  OUI – NON, Si oui, depuis quand ? .....

Êtes-vous à ce jour bénéficiaire d'allocations familiales ?                                  OUI - NON

En m'inscrivant au CESA, je m'engage à respecter les règles propres à l'enseignement de promotion sociale et à prendre connaissance du Règlement d'ordre intérieur. J'affirme que les renseignements communiqués ci-dessus sont corrects et véridiques. Si dans le courant de l'année scolaire ma situation personnelle (adresse, numéro téléphone, mail, statut, ...) devait changer, je m'engage à communiquer ces changements rapidement au secrétariat.

Date :

Signature de l'étudiant

<sup>1</sup> sauf pour les bacheliers de spécialisations

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS A CONSERVER PRECIEUSEMENT

Un ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets établira une liste. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

La formation de **L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PARAMEDICAL**

### BACHELIER DE SPECIALISATION EN PSYCHOPATHOLOGIE

est organisée à raison d'une journée de cours par semaine : **le mardi** de 9 h à 17h20 (à **Uccle – rue Montjoie 93-97**) (cours possibles pendant les congés scolaires d'automne et de printemps).

#### 1. Rentrée scolaire

Le **mardi 12 septembre 2017** à 9 h (à **Uccle – rue Montjoie 93-97**).

#### 2. Epreuve d'admission

**TOUS LES ETUDIANTS** doivent satisfaire à un entretien d'admission à partir d'un questionnaire de motivation, celui-ci aura lieu le **mardi 5 septembre 2017** à 14 h. Les étudiants qui n'ont pas le titre requis devront présenter en plus, un examen d'admission à télécharger sur notre site internet : [www.cesa.be](http://www.cesa.be) (même jour, même heure).

#### 3. Frais d'inscription (\*)

Le **minerval** (obligatoire pour tous): **170,00 €** et le **droit d'inscription** : **155,50 €**  
(soit au total : 325,50 €) - (\*) **Attention : le droit d'inscription est donné à titre indicatif sous réserve d'augmentation décidée par la Communauté française**

Les frais d'inscription comprennent le **droit d'inscription** (sauf pour les personnes demandeuses d'emploi ou en stage d'attente ou minimexées) et le **minerval**. Ils sont à verser sur le compte du CESA n° BE41 068-2076947-10 rue de Courcelles 10 à 6044 ROUX. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner de 9 h à 16 h au 071/45.11.08 et/ou consulter le site du CESA : [www.cesa.be](http://www.cesa.be)

#### ATTENTION

Les cours et les épreuves d'admission se donnent à 1180 UCCLÉ - avenue Montjoie 93-97; **cependant les formalités administratives sont réalisées au siège administratif ou sont à envoyer par courrier postal (pas de recommandé) - CESA, rue de Courcelles 10 à 6044 ROUX.**

#### Un dossier d'inscription complet comprend obligatoirement :

- le bulletin d'inscription dûment complété et signé;
- une copie du diplôme certifiée conforme par l'administration communale ou à défaut une copie et l'original du diplôme;
- une photocopie de la carte d'identité recto-verso ainsi que votre carte d'identité **en ordre de validité** (si vous venez vous inscrire sur place);
- une petite photo (format carte d'identité) récente ;
- une attestation de travail ;
- le paiement du droit d'inscription et/ou du minerval ;

A joindre également ...

- ... copie du diplôme à rendre pour le : ..... au plus tard, si non remis au secrétariat du CESA, **présenter l'examen d'admission.**
- ... Si vous êtes de nationalité étrangère (hors C.E.E), une attestation de composition de famille ou une attestation de travail avec mention du n° ONSS.
- ... Si vous êtes bénéficiaire du revenu d'intégration : une attestation du CPAS datée du mois de septembre 2017 prouvant que vous bénéficiez du revenu d'intégration ou d'une aide équivalente au revenu d'intégration.
- ... Si vous êtes demandeur d'emploi dépendant du **VDAB** : vous devez vous charger d'aller chercher une attestation d'exonération du droit d'inscription au VDAB datée du mois de septembre 2017, à défaut de cette attestation, vous devrez payer le droit d'inscription.
- ... Si vous possédez un handicap : une attestation délivrée par **l'AVIQ** (Agence pour une vie de qualité) ou le **PHARE** (Personne Handicapée Autonomie Recherchée – Région bruxelloise) précisant que l'inscription à une unité d'enseignement déterminée constitue une des conditions favorisant la réussite de l'insertion professionnelle de la personne handicapée.
- ... les personnes recrutées dans le cadre du « programme de transition professionnelle » (PTP) peuvent être exemptés du droit d'inscription sur la base **d'une attestation récente de leur employeur;**

RECU LA SOMME DE ..... pour paiement du droit d'inscription et/ou minerval  
Cachet de l'Etablissement Signature

INFORMATIONS IMPORTANTES A GARDER